



Service de garde l'Aurore Boréale  
De l'école Ahuntsic  
10615 boul. Saint-Laurent  
514-596-5167 poste 5213

Mercredi 13 janvier 2016

### Journée pédagogique du 26 janvier 2016

#### Inscription obligatoire pour l'activité ou l'école

Chers parents,

Le **26 janvier 2016**, les enfants du service de garde iront glisser aux super glissades St-Jean-de-Matha. Le coût de l'activité sera de 37.40\$ par enfant (ce qui inclut les frais de l'activité et d'autobus de 28.40\$ et les frais de garde de 9\$, non remboursable). Votre enfant doit avoir son habit de neige, ses mitaines, un cache-cou et des bottes. Dans un sac à dos identifié, il doit amener des bas, des mitaines et un repas froid dans un sac jetable.

Le départ en autobus scolaire sera à **8 heures** et le retour à **16 h 15**

#### **ATTENTION : NOUS N'ACCEPTERONS QUE 100 ENFANTS POUR LA SORTIE.**

Pour les enfants qui n'iront pas à la sortie, vous devez les inscrire pour la journée à l'école et ils resteront avec des éducatrices pour faire des activités. Un montant de 9\$ sera ajouté à votre compte. Votre enfant devra avoir son repas et être habillé selon la température.

Dans le but de réserver les autobus, les animateurs et les éducateurs du service de garde, il est important de compléter le coupon-réponse et de le retourner au service de garde avant le 18 janvier 2016. Veuillez noter que vous serez facturé si vous inscrivez votre enfant à la journée pédagogique et qu'il ne se présente pas aux activités.

Merci

Caroline Lavoie  
Technicienne en service de garde

Louise Joly  
Directrice

#### *Coupon-réponse à remettre avant 18 janvier 2016*

##### Service de garde – 26 janvier 2016

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Degré scolaire : \_\_\_\_\_

J'accepte que mon enfant participe à l'activité du 26 janvier 2016 (activités glissade St-Jean-de-Matha) et un montant de 37.40\$ (non remboursable) sera ajouté à mon compte.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Degré scolaire : \_\_\_\_\_

J'accepte que mon enfant participe à la journée pédagogique du 26 janvier 2016, mais il restera à l'école et fera des activités avec les éducatrices. Un montant de 9\$ (non remboursable) sera ajouté à mon compte.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Mon enfant peut quitter seul le service de garde le 26 janvier 2016 à : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_